

Centre Suisse  
Islam  
et Société

**Participation  
sociale et  
engagement  
associatif**

*CSIS Papers 16*

## Impressum

Les CSIS-Papers et les autres publications du Centre Suisse Islam et Société (CSIS) peuvent être téléchargés sur le site du CSIS [www.unifr.ch/szig](http://www.unifr.ch/szig)

© 2026, CSIS  
Université de Fribourg  
Rue du Criblet 13  
1700 Freiburg  
[szig@unifr.ch](mailto:szig@unifr.ch)

Auteurs et autrices: Nadia Seiler, Amir Dziri, Hansjörg Schmid, CSIS, Université de Fribourg  
Graphisme: Stéphanie Brügger, Unicom, Université de Fribourg  
Traduction: Sylvie Gentizon  
Lectorat: Valérie Benghezal, Julia Sommerauer

DOI: 10.51363/unifr.szigp.2026.16f  
ISSN 2571-9564 (Print)  
ISSN 2571-9572 (Online)

Cette publication a été soutenue par:



Cet ouvrage est publié sous une licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC): <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>



## Contenu

### Participation social et engagement associatif

|     |                                                                                                 |    |
|-----|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1.  | <b>Introduction</b>                                                                             | 4  |
|     | Nadia Seiler et Hansjörg Schmid                                                                 |    |
| 2.  | <b>Contribution sociale et politique dans une perspective d'éthique sociale</b>                 | 8  |
|     | Hansjörg Schmid et Nadia Seiler                                                                 |    |
| 3.  | <b>Perspectives de la théologie islamique sur la participation sociale et politique</b>         | 16 |
|     | Amir Dziri                                                                                      |    |
| 4.  | <b>Le conflit, indicateur d'une participation qui progresse</b>                                 | 22 |
|     | Pascal Gemperli                                                                                 |    |
| 5.  | <b>La participation fonctionne dans les deux sens</b>                                           | 25 |
|     | Abduselam Halilovic                                                                             |    |
| 6.  | <b>Donner une plate-forme à l'engagement social</b>                                             | 30 |
|     | Myrta Grubenmann                                                                                |    |
| 7.  | <b>L'enseignement religieux, une contribution à la démocratie et à la participation sociale</b> | 33 |
|     | Said Topalovic                                                                                  |    |
| 8.  | <b>Voix de la pratique</b>                                                                      | 37 |
| 9.  | <b>Exemples de cas</b>                                                                          | 41 |
| 10. | <b>Discussion et perspectives</b>                                                               | 46 |
|     | Yasemin Duran et Nadia Seiler                                                                   |    |
|     | <b>Liste de liens</b>                                                                           | 48 |
|     | <b>Liste des autrices et auteurs</b>                                                            | 49 |
|     | <b>Bibliographie</b>                                                                            | 50 |

# 1. Introduction

Nadia Seiler et Hansjörg Schmid

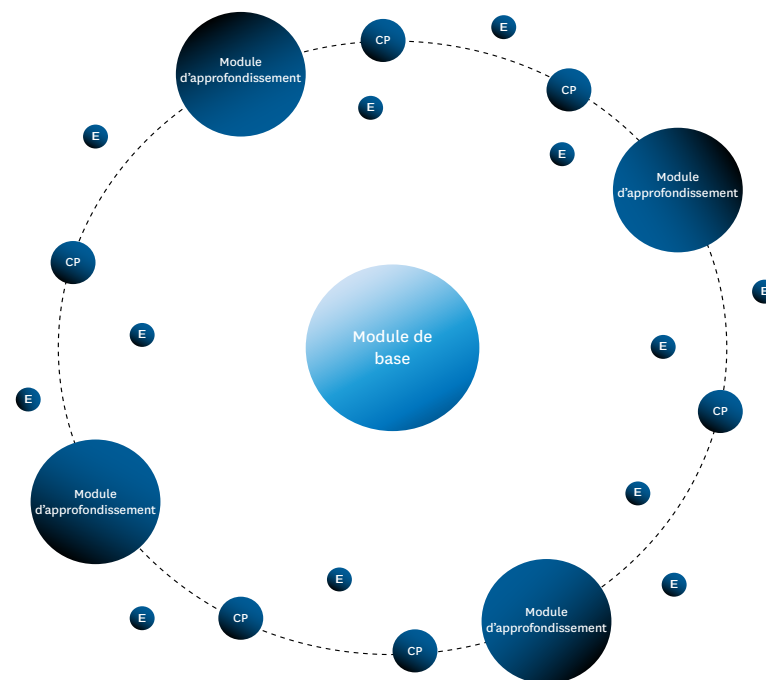
La participation en général et la participation sociale en particulier décrivent le fait de contribuer de manière constructive à un tout qui nous dépasse. Cette contribution constitue un principe fondamental des sociétés démocratiques, qui sont tributaires de l'engagement de différents groupes et actrices et acteurs en faveur du bien commun. La participation revêt des formes multiples, au nombre desquelles l'engagement communautaire joue un rôle important en réunissant des hommes et des femmes différents qui s'engagent conjointement pour le vivre ensemble. La participation sociale et l'engagement associatif sont illustrées de manière exemplaire par le projet «Zürich-Kompetenz», qui vise à améliorer les compétences, à étoffer les réseaux et à renforcer la collaboration.

Ce projet a débuté en 2021. Lorsque le module de base a été réalisé pour la deuxième fois avec le même succès, deux questions se sont posées: Comment pérenniser une offre de formation continue destinée aux imams et encadrantes et encadrants musulmans et quelle forme une telle offre pourrait-elle prendre? Les diplômées et diplômés avaient des avis très positifs et souhaitaient que certains thèmes soient approfondis.

Pour déterminer systématiquement les besoins du groupe cible, nous avons mené plusieurs enquêtes auprès d'anciennes participantes et participants. Nous avons mis ainsi en évidence des champs thématiques centraux qui demandaient à être approfondis par d'autres offres. Nous avons alors développé un projet de formation continue cyclique d'une durée de quatre ans, qui associe divers formats. Ce projet est axé sur quatre modules d'approfondissement, qui traitent des champs thématiques centraux mis en évidence par l'analyse des besoins:

- Participation des musulmanes et musulmans de Suisse à la vie politique et sociale
- Perspectives de la théologie islamique sur des questionnements d'actualité dans le contexte suisse
- Adolescents et jeunes adultes, des acteurs ressources dans les communautés
- Compétences de médiation des encadrantes et encadrants musulmans dans la communauté et dans la société

L'offre est complétée par des échanges d'expériences (E) et des coups de projecteur (CP), qui ciblent des thèmes d'actualité précis. En outre, le module de base continue d'être proposé régulièrement.



Intitulé «Participation sociale et engagement associatif», le premier module d'approfondissement, d'une durée de quatre jours, s'est déroulé en septembre et octobre 2025. Il fait l'objet d'une contribution dans le présent cahier du CSIS-Paper, pour que des fondements importants de cette thématique, ainsi que les résultats du module d'approfondissement, soient désormais accessibles aux participantes et participants, mais aussi à toute personne intéressée.

Le présent cahier offre donc des perspectives sur la participation, tirées de l'éthique sociale et de la théologie islamique et la cible aussi du point de vue de la formation religieuse et du conflit constructif.

Deux autres contributions examinent la participation dans le contexte de la politique cantonale et des communautés musulmanes. Dans le cadre du module d'approfondissement, la participation est mise en œuvre de façon didactique: toutes les participantes et participants ont couché par écrit un exemple de cas en lien avec leur propre engagement dans leur communauté ou dans une association. Ces exemples ont alors fait l'objet de travaux centrés sur des thématiques différentes et le dernier jour, les participantes et participants ont présenté leurs réflexions sur les défis qui se posaient et les solutions envisagées. Ce cahier propose encore les contributions éloquentes de quatre participantes et participants, deux fois sous forme de réflexion et deux fois par la présentation de cas concrets. En fin de cahier, des ressources sont proposées sur la thématique.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont rendu possible la coopération unique menée par un canton, une association faîtière musulmane et un centre de compétence universitaire pour aboutir à l'offre de formation continue «Zürich-Kompetenz». Nous remercions particulièrement celles et ceux qui ont animé ou suivi le module d'approfondissement. Le projet «Zürich-Kompetenz» envoie un signal fort en faveur de la participation à la société et notre souhait est de voir ce message se déployer et rayonner plus largement encore grâce à la présente publication.

## Introduction au terme de participation

Le mot *participation* est un mot dont l'origine latine, *partem capere*, signifie *prendre* ou *recevoir une partie*. La participation sociale se rapporte au fait qu'un élément prend part à un tout. Dans l'idéal, la participation décrit un rapport constructif entre des individus ou des groupes et la société. Elle renforce la cohésion sociale et constitue un fondement de la société démocratique. Il n'est donc guère étonnant que l'État l'encourage. Il laisse donc la place pour un déploiement participatif, qui peut prendre la forme d'un engagement bénévole dans une association ou une communauté religieuse par exemple.

Le *bénévolat* décrit une activité d'utilité publique non rémunérée. Il peut être institutionnalisé dans le cadre d'associations par exemple, mais peut également prendre la forme d'un engagement informel d'un individu. Le bénévolat fournit une contribution importante à la société. Compte tenu des ressources limitées de l'État, il joue un rôle croissant dans divers champs de l'action sociale. Il peut compléter le travail social professionnel en apportant des ressources additionnelles. Il est un élément de la participation à la société et il renforce la participation politique.

## 2. Contribution sociale et politique dans une perspective d'éthique sociale

Hansjörg Schmid et Nadia Seiler

Le terme de participation renvoie au rapport entre la partie et le tout. Dans le cas de la participation sociale, la société représente le tout. Cette participation n'est pas passive mais active, il s'agit de contribuer à façonner et à produire des effets (Bartelheimer et al. 2020). La partie peut renvoyer à un individu mais aussi à des groupes, à des associations ou à des communautés. La société tout comme l'État ont besoin de cette participation, sans laquelle ils n'existeraient pas. Les individus et les groupes disposent de diverses compétences et sont concernés par certaines questions du vivre ensemble, ce qui les motive à participer et les rend particulièrement aptes à cette participation. Par ailleurs, l'État ne peut pas tout organiser lui-même: il dépend de la contribution qu'apportent différents actrices et acteurs sociaux. Voir l'État promouvoir la participation en général et la participation sociale en particulier et leur accorder de la place relève donc de l'évidence. La participation est de ce fait aussi un «principe de démocratie» (Gerhardt 2007), puisque la démocratie se caractérise par le fait que toutes ses habitantes et habitants communiquent entre eux et contribuent à la façonner. Ils identifient des problèmes et des défis et cherchent ensemble des solutions. En s'investissant pour un tout plus grand qu'eux, des individus ou des groupes différents coopèrent, ont conscience les uns des autres et se disputent pour trouver les meilleures solutions. Pour ce faire, ils doivent communiquer, coopérer et dialoguer. De ce fait, la participation contribue aussi à la cohésion de la société. Elle remplit une fonction indispensable pour le tout que nous formons, mais aussi pour l'individu dont la dignité et l'espoir d'une vie accomplie s'expriment dans le fait de participer à façonner le vivre ensemble. Face à la pluralité toujours plus marquée de la société suisse en ce qui concerne la diversité linguistique, la nationalité, les biographies migratoires et l'appartenance religieuse, encourager une large participation sociale s'impose.

### *Conditions de la participation*

Participer est à la fois un droit et une nécessité. En réalité toutefois, tous les individus et tous les groupes n'apportent pas une contribution équivalente, et divers facteurs influencent les possibilités de participation.

### *Participation politique*

La participation inclut une large palette de thèmes et de champs d'action dans les domaines de la politique et du social (Gabriel 2022). Parmi ceux-ci, le

droit de vote, le droit d'éligibilité et le droit d'initiative notamment sont réservés aux citoyennes et citoyens. Un grand nombre de personnes en Suisse sont donc exclues de ces formes de participation politique. Dans la population musulmane, 38 % environ seulement est de nationalité suisse (OFS 2025). Autrement dit, près de deux tiers de la population musulmane est exclue du droit de vote et du droit d'éligibilité au niveau national. En Suisse, les obstacles qui s'opposent à la naturalisation sont relativement élevés (Lüthi & Skenderovic 2019). En 2018, la loi sur la nationalité suisse a été entièrement révisée. Cette révision a notamment introduit des changements dans les critères de naturalisation et en ce qui concerne la naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération. Les changements de critères ont induit un effet de sélection: le nombre des personnes naturalisées très qualifiées s'est accru depuis la révision de la loi. La naturalisation facilitée pour les étrangers de la troisième génération, qui s'accompagne d'exigences administratives élevées, n'a globalement pas entraîné d'accroissement du nombre des naturalisations (Fibbi, de Rütte & Wanner 2024). D'autres formes de participation, ouvertes à tous, existent en plus du droit de vote. Dans le domaine politique, il est notamment possible d'être membre d'un parti, de participer à une manifestation ou de signer une pétition, autant d'actions qui jouent des rôles importants dans le débat politique et dans les processus politiques. Le domaine de la participation sociale et de l'engagement social ne dépend pas non plus de la nationalité. De plus, la dimension sociale n'est pas dépourvue de dimension politique: s'engager pour la population défavorisée dans une société signale les inégalités structurelles et peut aussi interpeller les décideurs politiques. De ce fait, l'engagement social conduit aussi à la participation politique. De plus, dans les cantons de Jura et de Neuchâtel, les étrangers bénéficient du droit d'éligibilité et dans divers cantons, le droit de vote est accordé aux étrangers au niveau communal. Ces règles restent toutefois l'exception. La question se pose donc: qui sont les décideurs et qui sont celles et ceux qui sont concernés par ces décisions? et qui a le pouvoir de participer aux décisions?

### *Distribution des ressources*

Pour participer, il est nécessaire de pouvoir accéder à diverses ressources. Ces ressources sont notamment les ressources matérielles, le temps engagé bénévolement, la formation, les connaissances des interdépendances socia-

les, les compétences sociales nécessaires à la communication et la coopération ainsi que la mise en relation et le soutien apportés par des groupes ou des communautés. Disposer de peu de ressources rend la participation difficile. Si la répartition inégale des ressources a un impact sur les possibilités de participation, inversement, la participation constitue aussi un moyen de réduire les inégalités par exemple en renforçant la visibilité des individus et des groupes. Toutefois, le risque existe aussi de voir le déséquilibre des forces se renforcer dans la société: «Plus un groupe est fort, plus il est en mesure de renforcer l'influence qu'exercent les ressources de ses membres. Autrement dit, une règle fondamentale de la société civile veut que ses membres les plus forts deviennent de plus en plus forts» (Walzer 2002, 39). Il en résulte qu'il incombe à l'État de créer un équilibre et de veiller à ce que la participation ne soit pas excluante mais qu'elle soit au contraire la plus inclusive et équitable possible. L'État peut faire en sorte que la voix de ceux qui seraient sinon peut-être totalement ignorés se fasse entendre.

Concernant la tendance à l'augmentation des naturalisations de personnes très qualifiées, il vaut la peine de faire un détour par la répartition des ressources en Suisse: les statistiques qui portent sur la formation et le marché du travail font état d'une sous-représentation de la population musulmane dans les professions universitaires et d'encadrement moyen et de sa surreprésentation dans les professions qui ne demandent pas de formation. Une tendance similaire se dégage en ce qui concerne les niveaux de formation: les musulmanes et musulmans sont relativement plus nombreux à ne pas avoir de formation post-obligatoire, ils disposent plus rarement d'une formation de niveau tertiaire et leur taux de chômage est deux fois plus élevé que celui de la population générale (OFS 2025). Le statut socio-économique et le niveau de formation ont une influence non seulement sur les probabilités de naturalisation mais aussi sur les ressources en temps et en argent, les réseaux possibles, les compétences sociales et les ressources qu'apporte la formation. Ces deux variables exercent donc une influence générale sur la participation à la société. Un niveau de formation et un statut socio-économique plus faibles vont habituellement de pair avec des possibilités restreintes de participer activement à la conception de la société. Il vaut la peine d'examiner attentivement les raisons de la répartition inégale des ressources. Une étude suisse portant sur l'écart entre la population musulmane et le reste de la population sur le marché du travail montre que des facteurs tels que l'appartenance re-

ligieuse, le contexte migratoire et le capital humain expliquent 64,4 % de l'écart qui sépare la population musulmane de la population non-musulmane en ce qui concerne le chômage. C'est une surprise, ni la nationalité suisse ni le fait de faire partie de la première ou de la deuxième génération n'améliorent de manière significative les probabilités d'embauche de cette population. Pour la deuxième génération, on pourrait s'attendre à ce que l'accroissement des ressources – comme les réseaux par exemple – exerce un effet positif sur les perspectives d'embauche. Un fait encore plus remarquable tient à ce que pour la population musulmane, le niveau de formation tertiaire a un impact négatif sur les perspectives d'embauche: en effet, le risque d'être sans activité lucrative est aussi élevé pour les musulmanes et musulmans titulaires d'un diplôme universitaire que pour leurs coreligionnaires qui ont uniquement terminé leur scolarité obligatoire. Autrement dit, s'attendre à ce que l'augmentation du niveau de formation tende à améliorer les probabilités d'exercer une activité lucrative, comme c'est le cas d'ordinaire, ne s'applique pas aux musulmanes et musulmans. Les deux auteurs de l'étude avancent que la discrimination participe de ces résultats inattendus (Lindemann & Stolz 2018).

#### *Discrimination et racisme*

Le racisme et la discrimination ont pour conséquence que certains groupes qui font partie de la société sont perçus comme inférieurs et dangereux. La capacité de s'engager pour la société dans son ensemble leur est souvent déniée au motif qu'ils ne s'intéresseraient qu'à leur propre communauté, qu'ils voudraient s'isoler de la société ou encore la subvertir. Ces schémas perceptifs compliquent ou empêchent la participation. Les personnes et les groupes concernés ne peuvent se soustraire au racisme et ils doivent adapter leur comportement en conséquence, ce qui engendre inquiétude et peur.

En 2019, près de 35 % des musulmanes et musulmans indiquent s'être sentis discriminés dans une situation concrète au moins durant les douze mois précédents l'enquête. Par rapport à d'autres groupes religieux, ce groupe est le plus atteint par ces faits. Près de la moitié des cas se sont produits durant le quotidien professionnel ou dans un cadre de formation (OFS 2020). Par ailleurs, en 2020, 12 % de la population suisse indiquait éprouver des sentiments négatifs envers les musulmanes et musulmans. En Suisse, l'animosité la plus forte envers une minorité est celle dirigée contre la population musul-

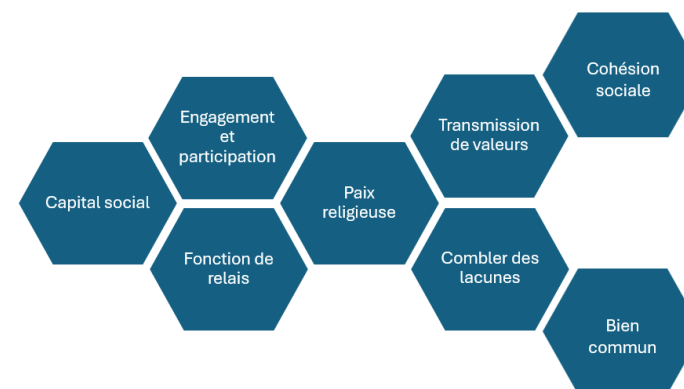
mane. Il n'empêche que la majorité de la population suisse estime que les musulmanes et musulmans font partie du pays et depuis 2010, le scepticisme à l'égard de l'islam a reculé (CFR 2023). Gérer des expériences discriminantes et affronter le racisme requiert de l'énergie, ce qui peut empêcher d'autres formes de participation sociale. Lutter contre le racisme signifie donc qu'il faut à la fois non seulement rendre possible mais aussi encourager une participation sur un pied d'égalité. Autrement dit, la discrimination influe sur les perspectives d'emploi et de formation, et donc sur la possibilité de générer des ressources précieuses pour la participation politique et sociale. Par ailleurs, les ressources dont disposent les musulmans n'ont pas le même impact positif sur les perspectives de rémunération que pour les non-musulmans, ce qui creuse encore l'inégalité face aux possibilités de participation.

### *Contribution des communautés religieuses à la société*

La participation réunit les individus et fabrique la communauté et inclut donc obligatoirement une dimension collective. Une société ne se compose par ailleurs pas seulement d'individus isolés et autonomes, ceux-ci sont en effet ancrés dans divers groupes et communautés. Comme les communautés jouent un rôle essentiel pour l'État et pour la société, la société peut donc s'envisager comme une «communauté des communautés» (Etzioni 1995, 172). Le sentiment d'appartenance et d'ancrage des individus vient des communautés, qui transmettent aussi des valeurs et des repères moraux. Les communautés encouragent la solidarité et le sens des responsabilités; en leur sein, ces valeurs ne sont pas seulement enseignées, elles sont surtout mises en pratique et vécues. Lorsqu'elles gardent en perspective l'horizon plus vaste de la société dans son ensemble, les communautés renforcent la cohésion sociale. Mais elles sont aussi mises au défi de convaincre autrui par leur discours et de faire accepter leurs demandes au sein de la société. Pour y parvenir, l'engagement pour la justice, pour la paix sociale et plus généralement pour autrui au-delà des limites de la communauté joue un rôle important (Peucker 2016, 202).

Les associations remplissent elles aussi une fonction importante; elles sont des écoles de la démocratie: on y vit concrètement comment les opinions se forment et comment négocier, des processus fondamentaux pour la démocratie. Elles sont médiatrices de différences sociales et culturelles, elles sont aussi des partenaires des autorités, elles pratiquent l'entraide en cas de pro-

blèmes et permettent à leurs membres d'acquérir des compétences sociales et de communication (Zimmer 2007, 74-75). Les communautés religieuses, les communautés musulmanes notamment, sont en majorité organisées sous forme d'associations et elles assument diverses fonctions au sein de la société. Elles contribuent à la transmission de valeurs, assument des fonctions de relais, renforcent l'engagement social et la confiance dans la société de leurs membres et contribuent ainsi à la cohésion sociale. En Suisse, 59 % de la population est membre d'une association ou d'une organisation et 20 % s'engage dans une communauté religieuse (Fischer et al. 2025, 29-31).



### *Bilan et perspectives*

Participation sociale et participation politique se recoupent: implicitement ou explicitement, la participation sociale s'inscrit souvent dans un programme politique et elle renforce la participation politique. L'activité politique pour sa part renforce en général la responsabilité de l'individu à l'égard de son environnement social. La participation englobe une vaste palette d'activités individuelles et collectives. Une participation collective qui passe par des groupes, des associations ou des communautés qui rassemblent, a un effet particulièrement marqué. Si l'on veut offrir des chances équitables de participation à la société, il faut que les ressources, la participation politique et la protection contre la discrimination soient largement accessibles.

Dans un grand nombre de domaines, cet accès est difficile pour les musulmanes et musulmans de Suisse. En offrant un espace dans lequel les potentiels de participation se déploient en dépit des obstacles, les communautés musulmanes fournissent une contribution essentielle à la société suisse. En tant que communautés religieuses, elles sont l'un des éléments qui composent une société participative et doivent trouver leur place parmi d'autres éléments. Lorsqu'elles s'engagent dans cet espace de participation, elles peuvent se rendre visibles et ainsi se faire reconnaître. L'engagement musulman n'évolue alors plus dans un espace séparé, mais peut se déployer en tant qu'élément partie de mouvements sociaux plus larges, qui visent à protéger l'environnement, à lutter contre la pauvreté, à parvenir à l'égalité des sexes ou à obtenir la paix, et qui associent et relient efficacement entre elles des ressources communautaires et des attentes de la société qui les transcendent.



## Le terme de participation

«Dans un grand nombre de sociétés, la participation s'observe seulement dans les situations de crise; elle suscite la confrontation et aboutit à des voies sans issue. Dans d'autres sociétés, les éléments les plus fondamentaux de la participation ne sont pas accessibles. Au plan international, on trouve des éléments de preuve pour les deux cas de figure, en fonction des situations concrètes. Même si le droit de participer peut-être garanti, ni la participation même ni les devoirs et les responsabilités qui l'accompagnent ne peuvent fondamentalement être ni donnés ni repris.

Pour être authentique, une participation doit être accomplie de plein gré; une participation en quelque sorte forcée est à l'évidence tout sauf constructive. Dans de nombreuses sociétés, la participation revient avant tout à résoudre des problèmes, en dépit du fait que nous sachions que de nombreuses solutions peuvent entraîner des problèmes encore plus lourds que ceux qu'elles permettent de régler. Les efforts consentis ensemble pour comprendre un problème suscitent moins de conflits et permettent une participation plus efficace que le recours hâtif à des solutions toutes faites. Ces dernières contraindront en effet leurs défenseurs à une position de résistance qui empêche la mise en œuvre concrète d'une solution concertée.

Les individus apprennent de leur participation à des interactions avec la société, et la société apprend de la participation de groupes et d'individus à des activités sociales. [...] Participer est un processus actif qui exige des efforts et du travail. [...] Au niveau local comme à l'échelle mondiale, la participation est faite de coopération, de dialogue, de communication, de réciprocité et d'empathie» (Botkin et al. 1979, 58-64).

### 3. Perspectives de la théologie islamique sur la participation sociale et politique

Amir Dziri

La place que les personnes musulmanes occupent et qu'elles doivent continuer d'occuper dans les sociétés européennes plurielles fait l'objet d'un grand nombre de controverses politiques. Adopter la perspective de la participation permet de prendre en compte non seulement une motivation sociale inscrite dans une société plurielle, mais aussi les motivations intérieures propres aux musulmanes et musulmans. Souvent, les personnes musulmanes ont pour source de motivation une nostalgie sélective qui renvoie à un «passé islamique» idéalisé. On le sait rarement, l'histoire de l'islam montre que d'emblée, une perspective particulière a été adoptée sur le rapport entre religion, société et politique. Des modèles très divers de la manière dont ce rapport se façonne ont été développés. La contribution qui suit débute donc par une présentation historique, à partir de laquelle on proposera une nouvelle perspective sur les débats qui ont lieu actuellement au sujet de la participation des musulmanes et musulmans à la société.

La philosophie politique est un champ de la science dont l'objet se définit par les trois questions fondamentales suivantes: 1. Quelle forme faut-il donner à la société? 2. Quelle forme avait-elle autrefois? 3. Quelle forme présente-t-elle aujourd'hui? La liberté, la justice, l'égalité, la démocratie, le régime politique ou encore la légitimité politique sont des thématiques centrales à cet égard (Hartmann & Offe 2011, 10). En ajoutant la dimension islamique à ces questions fondamentales et générales, la philosophie politique islamique permet d'aborder ces questions de manière plus spécifique. Ce qu'il faut entendre précisément par le mot d'«islamique» dépend de l'auteur ou de l'auteur qui s'exprime dans ce domaine: il peut renvoyer à une région géographique, à un contexte culturel, à une période historique, à une langue donnée ou, compris dans un sens plus strict, à des représentations religieuses. Ici, il est employé dans une acception large qui couvre des représentations religieuses, mais aussi un ensemble géographique ou culturel qui inclut les éléments non religieux et non musulmans. Il est important de souligner que la philosophie politique islamique inclut également les formes de légitimité non religieuse des régimes et de l'organisation politique. De nombreuses dynasties musulmanes légitimaient leur politique par les constellations. Dans la langue arabe, dawla, le mot qui désigne le royaume ou l'État, désignait d'abord les mouvements des étoiles (Black 2004, 20). D'autres approches, comme celle du philosophe al-Fārābī (né en 950), légitiment la domi-

nation politique par le fait qu'elle aboutit à l'excellence philosophique et à la sagesse (Black 2004, 62-65). Se proclamer descendant d'une lignée de grands chefs militaires est souvent invoquée pour revendiquer le pouvoir, notamment par les Seldjoukides au Moyen-Orient (1040-1157) et les Timurides en Asie centrale (1370-1507). Autrement dit, dans l'histoire de l'islam, des perspectives religieuses sur la politique et la domination ont toujours coexisté au côté d'un grand nombre d'autres raisonnements et représentations.

#### *Liens historiques et évolutions de la pensée politique musulmane*

Si l'on examine plus étroitement des représentations explicitement religieuses de la politique et de la domination, deux thèmes se distinguent fondamentalement du point de vue de l'histoire islamique des idées. Le premier thème s'inscrit dans une perspective historique et pratique en abordant la question de savoir qui doit succéder en tant que commandant des croyants à Mohammed à la mort de celui-ci et de savoir si cette fonction de commandement s'impose. Le second thème porte sur la question de l'héritage éthique de Mohammed et des domaines de l'existence dans lesquels cet héritage doit s'appliquer. La première question est donc une question formelle qui porte sur la succession; la seconde, une question de contenu, porte sur la teneur et la portée de l'éthique islamique.

Après la mort de Mohammed, les premiers dirigeants de la communauté musulmane ont compris le rôle consistant à le représenter dans un sens étroit, comme le reflètent les titres qu'ils ont adopté, et demandaient à être appelés les «représentants du messenger de Dieu» (Noth 1998, 96-98). Au moment où s'établit la première dynastie musulmane (dynastie des Omeyyades, 661-750), une représentation axée sur Mohammed se déplace pour céder le pas à une représentation de Dieu (Noth 1998, 120-123). Les dirigeants omeyyades bénéficient de cette évolution qui leur permet de se prévaloir directement d'une autorité divine. Pour étayer cette acception, ils trouvent une référence religieuse importante dans le terme coranique de «vicaire de Dieu» (halīfatu-l-llāh, Coran 2:30), dont le mot arabe «khalīfah», a donné en français le mot «calife» qui signifie «successeur». Dans cette phase primitive de l'islam, deux titres qui désignent un guide, le mot arabe d'émir et le mot religieux de calife fusionnent pour témoigner d'une domination revendiquée de manière aussi bien séculière que religieuse.

Au début du 11<sup>e</sup> siècle, alors que son pouvoir perd nettement de sa portée, le calife voit son domaine d'influence rétrécir, tandis qu'un nouvel acteur, le sultan, paraît sur la scène politique en revendiquant la légitimité de son pouvoir surtout par les armes (Paul 1998, 222-223). La montée en puissance du sultan, nouvelle figure de pouvoir qui s'inscrit dans la *realpolitik*, restreint l'influence du calife au domaine de la religion. Le sultan et le calife sont pris dans une dépendance réciproque: le sultan règne sur tous les domaines du pouvoir séculier et il exige du calife que ce dernier soutienne l'État, en échange de quoi il le dote de moyens. Le calife quant à lui bénéficie d'une capacité de mobilisation religieuse et morale qu'il met au service du sultan du moment. Produit à cette période, «Les statuts gouvernementaux ou règles de droit public et administratif» (*Al-Aḥkām al-Sulṭāniyya*) d'al-Māwardī (mort en 1058) est le premier traité qui formule les tâches du calife et celles du sultan et les met en regard. Au fil des siècles suivants, cette structure de pouvoir parallèle continue d'évoluer au profit du sultan, au point qu'entre le 16<sup>e</sup> et le 19<sup>e</sup> siècles, le titre de calife se vide pratiquement de sa substance. Il revêt une importance nouvelle seulement durant la période tardive de l'empire ottoman, sous le règne du sultan Abdülhamit II, dans un double objectif: d'une part, le sultan ottoman essaie ainsi d'inclure dans sa zone d'influence les populations musulmanes qui vivent à l'extérieur de son empire. D'autre part, cette évolution s'inscrit dans une réaction à la politique européenne de puissance protectrice, dans le cadre de laquelle l'empire russe du tsar protège les chrétiens orthodoxes de la même manière que la France protège les catholiques dans l'empire ottoman. La proclamation de la République turque, en 1924, abolit formellement le califat (Matuz 2012, 178). Depuis, le monde musulman assiste à des tentatives isolées de réinterprétation du califat sous la forme d'un État moderne pourvu d'un territoire. L'échec de ces mouvements montre la distance qui sépare ces velléités des réalités sociales vécues par les populations musulmanes, et témoigne des contorsions idéologiques qui sous-tendent les représentations des acteurs en question.

En plus de la question de la succession de Mohammed qui représente un niveau formel, la philosophie politique islamique pose aussi la question de l'héritage dans une perspective d'éthique sociale. La révélation islamique servait aux érudits musulmans de ligne de conduite éthique; elle reflétait la volonté divine, permettait de mener une vie juste et paisible parmi ses sem-

blables et aidait tout un chacun à trouver le salut. L'éthique islamique était considérée comme une garante assurant que l'on passe d'un état naturel archaïque à une organisation civilisée du vivre ensemble. Même si, d'un point de vue formel, la succession de Mohammed a été intégrée dans le titre de calife avec pragmatisme et malgré le fait qu'à partir du 11<sup>e</sup> siècle, cette succession n'a plus guère déployé d'effet politique direct, la portée de l'éthique islamique était néanmoins le plus souvent largement reconnue au sein des populations musulmanes. Pour cette raison, l'historiographie de l'islam parle d'une unité culturelle de la religion et du régime politique, mais moins d'une unité formelle entre religion et politique (Lapidus 1975).

### *Irruption de la modernité et nouveaux modèles qui justifient une démocratie musulmane*

Les bouleversements induits par l'irruption de la modernité ont déplacé le cœur des débats qui occupaient la philosophie politique islamique. Alors que les anciens grands empires musulmans de l'époque moderne sont dissous et remplacés par des États nations (Krämer 2005, 263-295), ces derniers mettent en place différents modèles de gouvernement, qui vont de la monarchie (pays du Golfe, Maroc) à la république laïque (Albanie, Turquie, Azerbaïdjan, Ouzbékistan, Tadjikistan) en passant par des démocraties très peuplées (Indonésie, Bangladesh, Pakistan). Si des mouvements islamistes sont actifs aussi bien à l'échelle nationale que de manière transnationale, pour revendiquer la création d'un califat sous forme d'État nation islamique, ou parce qu'ils souhaitent islamiser la société (Solomon & Tausch 2020, 11-20), avec pour argument le slogan de « l'unité de l'État et de la religion » (Schulze 1993, 115-119), ils ont montré qu'ils peinent à obtenir des majorités et ils sont le plus souvent critiqués et rejetés par les discours politiques habituels. De plus, d'un point de vue de la théologie musulmane, des théologiens comme Zekirija Sejdini s'opposent à l'idée d'un «État islamique» en montrant que les sources islamiques n'autorisent pas que l'on déduise de système politique en se fondant sur elles (Sejdini 2020, 93-96). Aujourd'hui, dans les débats politiques musulmans, il est largement reconnu que la démocratie est une forme de gouvernement compatible avec l'islam (Norris et Inglehart 2011, 145-152).

Lorsqu'ils portent sur le rapport entre religion et démocratie, ces débats ne se focalisent en général donc pas sur le fait que la démocratie soit reconnue

comme une forme de gouvernement à laquelle aspirer, mais portent plutôt sur des questions de fond qui ont trait à des aspects du libéralisme, comme la conciliation de l'éthique islamique avec des valeurs libérales fondamentales, parmi lesquelles figurent l'universalité des droits humains, l'égalité entre homme et femme ou encore la liberté de croyance et d'opinion (Norris & Inglehart 2011, 154). Les positions musulmanes dans ce domaine vont d'une acceptation pleine et entière de ces valeurs à leur rejet au motif qu'elles sont perçues étrangères à la culture du lieu ou perçues comme non islamiques. Même si elles sont en partie liées à l'intensité de la foi personnelle, ces différences semblent plutôt s'articuler autour d'une distinction entre des courants traditionnels, voire réactionnaires, d'une part et des idées libérales, voire progressives d'autre part.

Même si des voix musulmanes réactionnaires parviennent systématiquement, à cor et à cri, à attirer l'attention sur leurs mouvements et à recruter de nouveaux fidèles, on constate ces dernières décennies, dans de nombreuses sociétés européennes, que la population musulmane appuie largement les fondements de la démocratie libérale: respecter les droits et devoirs qui découlent de la vie démocratique est considéré comme allant de soi, tandis que l'on cherche des moyens d'intégrer et de concilier les valeurs fondamentales libérales avec les valeurs fondamentales religieuses. Dilwar Hussain (né en 1970), un intellectuel britannique musulman, se mobilise par exemple pour définir des métavaleurs sociales pouvant être reconnues aussi bien d'un point de vue religieux que d'un point de vue libéral. À ses yeux, la participation est précisément une métavaleur: il juge que diverses raisons peuvent être données pour la légitimer et qu'elle crée une identification sociale partagée (Schmid 2013, 408-414). En pensant la solidarité comme une valeur universelle et interreligieuse, le théologien d'Afrique du Sud Farid Esack (né en 1959) poursuit une approche similaire. Pour lui, se manifester pour autrui par-delà les héritages religieux, culturels ou ethniques est une caractéristique et une qualité des sociétés plurielles et démocratiques qui doit être encouragée (Esack 2002). Dans un même esprit, des voix musulmanes contemporaines montrent comment, dans des sociétés de démocratie libérale, il est possible d'abandonner son propre terreau justificatif et normatif pour développer des valeurs communes qui permettent de fonder un vivre ensemble fait de respect mutuel et de liberté. Pour ces voix, vivre en-

semble dans la pluralité ne consiste pas à nier des traditions religieuses, culturelles ou politiques diverses ou à s'exclure soi-même de ces traditions, mais découle d'une perspective qui vise le développement de valeurs communes. La pluralité est comprise comme un processus qui vise à nourrir la qualité de vie dans la société. La voie à suivre pour y parvenir est la participation, à savoir l'exercice – qui inclut l'échec ponctuel ou provisoire – de pratiques concrètes qui aboutissent à ce vivre ensemble.

### **Le séculaire et le religieux: défis de la théologie islamique**

«Contrairement à une opinion largement répandue, les sources islamiques, et plus particulièrement le Coran, la première source de l'islam, ne contiennent pas plus de prescriptions concrètes qui s'appliqueraient à un système politique déterminé, que les caractéristiques que devraient présenter ses dirigeants. On y trouve uniquement des affirmations de portée générale, qui peuvent être comprises comme un cadre posé à l'action politique. Ces conditions sont notamment le fait de garantir la justice (Coran 16:90; 49:9), la consultation (Coran 3:159; 42:38), mais aussi le principe voulant que les humains se voient confier les tâches qui leur sont adaptées ou pour lesquelles ils sont compétents (Coran 4:58). Ces conditions n'ont pas de rapport, ni direct ni indirect, avec une théorie islamique de l'État. Ce sont uniquement des principes fondamentaux qui devraient être respectés non seulement au moment de décider de la conduite d'une communauté, mais aussi de manière générale. La manière dont doit se réaliser concrètement la mise en œuvre de ces principes fondamentaux, autrement dit ce qu'il faut comprendre par la justice, comment la consultation doit être conçue dans son contenu et dans sa forme, les compétences qui seraient nécessaires pour conduire la communauté sont autant d'éléments qui ne sont pas déterminés avec plus de précisions, aussi revient-il à l'homme de s'en occuper» (Sejdini 2020, 93).

## 4. Le conflit, indicateur d'une participation qui progresse

Pascal Gemperli

Dans de nombreuses cultures et de nombreux contextes, le conflit est souvent présenté de façon négative: il est associé avec le dérangement, la destruction, la rupture ou la régression. En ce qui concerne le contexte de la participation et de l'intégration sociales, l'absence de conflits semble souvent considérée comme un idéal ultime, un signe d'intégration ou de coexistence harmonieuses et réussies. Mais ce point de vue a des limites. En effet, géré de manière constructive, un conflit n'indique en aucune façon un échec, au contraire; il est bien plus le moteur d'une transformation positive et paradoxalement, il témoigne d'une participation qui progresse.

### *Le pouvoir transformateur du conflit: du dérangement à la chance*

Un conflit naît là où des besoins, des intérêts ou des valeurs qui diffèrent se rencontrent et sont perçus comme étant incompatibles par une des parties en présence au moins. Au lieu de l'étouffer ou de l'éviter, nous devrions le considérer comme un outil diagnostique: il nous montre avec précision où se situe l'écart entre ce qui est souhaité et ce qui est.

- Le conflit, signe d'un changement nécessaire: le conflit signale qu'il est nécessaire d'agir. Il rend visible des problèmes dissimulés ou ignorés. Des structures sociales, des règles ou des relations interpersonnelles qui ne correspondent plus aux circonstances actuelles sont inévitablement remises en question par le conflit.
- Encourager la créativité et l'innovation: chercher une solution acceptable par toutes les parties en présence (dans laquelle chacun est gagnant) contraint à adopter de nouvelles perspectives et à opter pour des approches créatives pour aboutir à des solutions. Souvent, la situation transformée par le traitement du conflit est plus stable et plus équitable que celle qui prévalait à l'origine. Pourvu qu'il se déroule de manière constructive et équitable, avec l'objectif de comprendre et de construire et non pas de dénigrer l'autre partie, le conflit offre la possibilité d'un changement positif.
- Renforcer les relations et l'identité: une crise bien résolue peut renforcer durablement la confiance entre les parties au conflit. Du point de vue de la société, aborder publiquement un thème peut renforcer l'identité collective et conduire à un consensus qui reconnaît la diversité et l'intègre.

En un mot comme en cent, un conflit bien mené est un acte de communication et d'engagement. Il signale que les parties sont prêtes à investir de l'énergie dans la relation ou dans ce qui les oppose pour façonner un meilleur avenir commun.

### *Le paradoxe de l'intégration: le conflit comme preuve d'une participation réussie*

Dans son ouvrage intitulé «Das Integrationsparadox: Warum gelungene Integration zu mehr Konflikten führt» (Le paradoxe de l'intégration: pourquoi l'intégration entraîne une augmentation du nombre de conflits), le sociologue Aladin El-Mafaalani décrit un phénomène qui semble de prime abord contre-intuitif: plus l'intégration progresse, plus les conflits se font fréquents et visibles.

Ce paradoxe s'explique par le fait que les conflits requièrent une certaine égalité. Aussi longtemps qu'une minorité ou un groupe est aux marges de la société, sans participation réelle au pouvoir ou aux processus qui façonnent la société, sans accès véritable aux ressources, cette minorité ou groupe peut passer inaperçu. Soit ses intérêts seront ignorés, soit le groupe n'a pas les moyens de les communiquer ou de les faire traduire par des actes. Durant cette phase, une harmonie de façade règne. Les tensions apparaissent seulement lorsque l'intégration progresse et que la participation s'accroît.

- Changement du statu quo: soudain, des acteurs dont l'intégration est réussie (personnes migrantes, musulmanes, etc.) font valoir leurs revendications et remettent en question les attentes qui prévalent vis-à-vis de l'espace commun. Ils ne sont plus les destinataires d'une assistance ou des figures de la marge mais deviennent des sujets qui entendent contribuer activement à façonner le cadre social.
- Conflit relatif à la participation: la relation des femmes musulmanes avec le monde du travail offre un exemple éloquent de cette évolution. Aussi longtemps qu'elles exercent des métiers peu visibles, comme le nettoyage par exemple, les femmes qui portent le voile ne suscitent guère d'agacement. Des tensions naissent seulement lorsqu'elles visent des positions équitables au cœur d'institutions fondamentales au fonctionnement de la société, par exemple en tant qu'enseignantes,

juges ou dans l'administration publique. Leur appartenance religieuse visible à des postes clés de la société est inhabituelle et entraîne un débat sur les limites de la neutralité et la pluralité de la société. Ce conflit montre que la participation est si avancée que la question de la manière dont la société est conçue devient centrale.

- Conflit relatif à l'espace physique: un autre exemple est le droit aux carrés musulmans dans les cimetières communaux. Aussi longtemps qu'elles se percevaient comme résidant en Suisse pour une durée limitée, qu'elles étaient généralement ensevelies dans leur pays d'origine, les personnes musulmanes ne revendiquaient pas de droit à un carré musulman. Or revendiquer un ensevelissement selon son propre rite en Suisse renvoie à un enracinement durable dans cette patrie, vécue comme un lieu dans lequel il est désormais possible de vivre et de mourir. La nécessité de réorienter un espace public (le cimetière) pour prendre ces besoins en compte entraîne des tensions et des débats qui portent sur les traditions, le caractère séculier de l'espace public et l'acceptation de la diversité.

Dans ces cas, le conflit ne signale pas un manque d'intégration. Il est le signe immanquable d'une intégration dont les progrès sont tels qu'ils incluent de participer à la conception des structures sociales. Des conflits qui disparaîtraient indiqueraient soit que le groupe a été marginalisé soit qu'il est complètement assimilé, ce qui, dans les deux cas, ne témoigne pas d'une société ouverte et diverse.

En résumé, on peut constater que plutôt que d'appréhender le conflit, nous devrions le comprendre comme une force productrice de vivre ensemble. Dans le contexte de la participation, il démontre que les personnes concernées sont vues comme des acteurs à part entière, prêts à se mobiliser pour leurs intérêts et pour le développement d'une société dont ils font partie et à laquelle ils contribuent. Le véritable défi ne consiste donc pas à éviter le conflit, mais à établir une culture constructive autour de lui.

## 5. La participation fonctionne dans les deux sens

**Abduselam Halilovic**

La démocratie vit de la participation active à la vie publique de nombreux individus et groupes. Les communautés musulmanes non seulement bénéficient des efforts d'intégration fournis par l'État, mais elles participent aussi activement à façonner le vivre ensemble.

La participation sociale a besoin de structures qui donnent des moyens aux individus tout en les reliant entre eux. Les communautés musulmanes créent précisément des espaces de rencontre, jettent des ponts entre individus et société et contribuent à renforcer la cohésion sociale. En s'appuyant sur l'exemple de l'association faitière des organisations islamiques cantonales zurichoises («Vereinigung der Islamischen Organisationen in Zürich») VIOZ, cette contribution présente de quelle manière les structures communautaires permettent à des personnes de tradition musulmane de participer à la société du canton de Zurich.

### *Les communautés religieuses, acteurs sociaux du canton*

Les communautés musulmanes du canton de Zurich font partie intégrante de la société. Loin d'être de nouvelles venues, elles participent à la vie religieuse et sociale depuis des décennies. Leur travail dépasse largement le domaine culturel et religieux en englobant l'enseignement, l'appui social, l'aumônerie et la création d'espaces de rencontre. Le paysage religieux du canton s'est modifié: aujourd'hui, même si elles ne sont pas toujours visibles et reconnues à l'égal d'autres, elles font partie de la réalité sociale.

### *L'association VIOZ jette des ponts pour favoriser la participation à la société*

L'association VIOZ n'entend pas représenter une communauté musulmane qui serait homogène, car les musulmanes et musulmans et les communautés qu'ils forment sont pluriels: ils et elles s'inscrivent dans des ancrages linguistiques et culturels, des orientations théologiques et des générations façonnées par des expériences qui diffèrent les uns des autres. L'association VIOZ relie cette diversité et crée des structures qui permettent aux différents individus et communautés d'assumer leur responsabilité sociale et de répondre à leurs besoins.

Face à l'individualisation croissante de la société, qui touche aussi les discours et les identités de la religion musulmane, il est important que des structures communautaires comme l'association VIOZ puissent disposer des ressources nécessaires pour créer des liens de manière efficace.

Cette fonction de relais s'incarne dans des champs d'action divers, pour lesquels l'association VIOZ apporte un appui à trois niveaux:

- elle accompagne les individus dans leur évolution personnelle et sociale;
- elle renforce les communautés locales par la professionnalisation et la mise en réseau;
- elle contribue à façonner dans un esprit de partenariat le lien entre les actrices et acteurs musulmans et la société dans son ensemble.

Les exemples qui suivent illustrent de quelle manière ce travail se présente concrètement.

#### *Champs d'action de la participation*

##### ***L'aumônerie musulmane dans les institutions publiques***

L'aumônerie musulmane offre un accompagnement spirituel dans les hôpitaux et dans les prisons: pour une jeune femme hospitalisée après un grave accident, en proie à des questions existentielles, pour un détenu en quête de repères, l'aumônerie musulmane crée une présence là où l'humain se retrouve dans une situation de vulnérabilité. Elle exige une compétence interculturelle, une formation théologique et la confiance de l'institution.

##### ***Le projet «Zürich-Kompetenz», une formation continue destinée aux personnes encadrantes musulmanes»***

Les imams et les encadrantes et encadrants musulmans assument des tâches variées, qui vont de la direction des prières à l'enseignement destiné aux enfants en passant par le conseil aux familles et l'animation jeunesse. L'offre de formation continue «Zürich-Kompetenz» renforce leurs compétences dans des domaines tels que l'aumônerie, la pédagogie et le dialogue interreligieux. Cette offre favorise également la mise en relation des communautés et elle transmet des connaissances sur le système juridique suisse et les structures démocratiques du pays.

##### ***Contribution active au dialogue interreligieux***

L'association VIOZ participe au dialogue interreligieux dans différents organes ou groupements cantonaux ou communaux, au nombre desquels figurent la table ronde interreligieuse et le forum des religions zurichois (Zürcher Forum der Religionen), et prend également part à de nombreux autres formats de dialogue ou projets divers. Le dialogue interreligieux fait naître la confiance, déconstruit les préjugés et permet à des communautés religi-

euses d'agir conjointement face à des défis qui se posent à la société tout entière.

##### ***Les visites de mosquées, des moments de formation et d'ouverture***

Lorsque des classes ou d'autres groupes visitent des mosquées du canton de Zurich, les questions sont souvent directes et sans faux-semblants: pourquoi certaines femmes portent-elles le voile? À quelle fréquence les musulmans prient-ils? Ces rencontres forment des expériences directes, créent une proximité humaine et défont des sentiments d'altérité. L'association VIOZ coordonne des visites guidées de mosquées, forme des accompagnantes et accompagnants et fait en sorte que les mosquées deviennent des lieux d'apprentissage au sein de la société.

##### ***Une responsabilité sociale qui s'incarne par la protection et le conseil***

L'association VIOZ a mis sur pied un service de lutte contre le racisme anti-musulman qui soutient les personnes victimes en les conseillant et qui documente les cas en les signalant. Elle œuvre aussi à renforcer la sécurité des communautés musulmanes formant une minorité menacée dans le contexte suisse. Dans tous ces domaines, elle jette des ponts à la fois entre les diverses communautés musulmanes avec leurs origines, leurs parcours et leurs traditions différentes, entre les acteurs musulmans et les services de l'État, et entre les individus et les structures d'appui.

#### *Défis et équilibres à trouver*

Si les champs d'action sont très divers, il n'empêche que des obstacles bien réels doivent être surmontés, car la participation à la société ne s'accomplit pas dans un monde idéal, mais dans un équilibre à créer à partir de défis structurels, sociaux et internes.

##### ***Égalité juridique défailante***

Dans le canton de Zurich, les communautés musulmanes ne jouissent pas du même statut que les communautés religieuses de droit public. Elles ne sont donc pas dotées d'un financement ancré dans des dispositions légales et l'accès aux ressources et aux institutions n'est possible que de manière limitée. L'association VIOZ et les organisations qui en font partie organisent et auto-financent donc leur travail dans les limites de ce cadre. Cette inégalité structurelle rend difficile la planification à long terme et le travail professionnel.

### **Perception dans les médias et sentiment de légitimation obligatoire**

Les comptes rendus sur l'islam sont souvent centrés sur des problèmes, et les débats sont dominés par des thèmes comme le terrorisme, l'extrémisme ou encore une «société parallèle». L'engagement constructif des communautés musulmanes reste souvent invisible. Il en résulte une pression due à une légitimité à prouver, qui requiert beaucoup d'énergie.

### **Le défi de la diversité interne**

Les communautés musulmanes du canton de Zurich sont diverses. Elles présentent des orientations théologiques et des générations façonnées par des expériences qui diffèrent les unes des autres. Comment intégrer des perspectives différentes? Comment parvenir à une professionnalisation qui ne porte pas ombrage au bénévolat?

### **Équilibre entre autonomie et coopération**

Les communautés musulmanes veulent conserver leur autonomie et vivre leur identité religieuse avec authenticité. Simultanément, la coopération avec les acteurs étatiques et sociaux s'impose. Conserver cet équilibre passe par une négociation permanente.

### **Perspectives: façonner ensemble une société inclusive**

La participation à la société est un processus permanent. Elle réussit là où des structures sont créées qui permettent aux individus d'assumer leur responsabilité sociale et de satisfaire leurs besoins. La collaboration partenariale développée par l'État et les communautés musulmanes doit se poursuivre et s'étoffer. Des programmes tels que le projet «Zürich-Kompetenz» montrent que les ressources investies font effet, aussi faut-il pérenniser et étendre ce type d'offres. Parallèlement, des conditions-cadres institutionnelles sont nécessaires pour permettre une participation sur un pied d'égalité, qui offre donc un financement prévisible des activités destinées à la société dans son ensemble, l'accès à des espaces publics, l'intégration dans les processus décisionnels.

### **La participation fonctionne dans les deux sens**

Les communautés musulmanes assument leur responsabilité envers la collectivité par l'aumônerie, par leur travail dans la formation et par le dialogue. La société reconnaît cette contribution et crée les conditions dans lesquelles elle peut se pérenniser. L'association VIOZ continuera de créer des

structures, de jeter des ponts, de donner des outils. En fin de compte, au cœur de la participation sociale des communautés religieuses se trouvent non pas des institutions mais des humains, qui vivent dans cette société, y travaillent, s'engagent et trouvent l'appui dont ils ont besoin pour y parvenir.

## **Associations faïtières musulmanes en Suisse**

En Suisse, le paysage associatif musulman est organisé à un triple niveau, local, cantonal et national. À chaque niveau correspondent des besoins différents des personnes musulmanes. Dans les années 1990, les personnes musulmanes ont commencé à constituer des associations faïtières au niveau cantonal pour représenter leurs revendications et leurs intérêts vis-à-vis des autorités. La Suisse dénombre aujourd'hui onze associations faïtières cantonales.

L'organisation du rapport entre État et groupes religieux relève en effet largement de la compétence des cantons (art. 72 Cst.) et les organisations musulmanes ont pris en compte cette composante administrative et politique. Elles tenaient alors aussi compte des attentes des autorités, qui souhaitaient disposer d'un interlocuteur musulman qui représente dans la plus large mesure la diversité de ses communautés. Même si les associations faïtières cantonales représentent la grande majorité des communautés musulmanes locales, certaines d'entre elles ne leur sont pas rattachées.

Les faïtières cantonales sont représentées à l'échelle du pays par leur faïtière nationale, la Fédération d'organisations islamiques de Suisse FOIS. Les associations faïtières participent de manière importante à la visibilité et à la professionnalisation des communautés musulmanes et donc à leur participation à la société. L'activité des associations faïtières cantonales repose dans une large mesure sur le bénévolat.

## 6. Donner une plate-forme à l'engagement social

**Myrta Grubenmann**

La participation est la condition d'une démocratie vivante, et promouvoir une participation sociale et politique répond à une volonté forte du canton de Zurich. Participer n'implique pas de faire de la politique pour la population, mais de faire de la politique avec cette dernière. La population doit avoir le sentiment d'être entendue et elle doit avoir un sentiment d'appartenance. Dans cet esprit, le canton veut renforcer la cohésion sociale en soutenant différentes formes d'engagement.

Dans les axes prioritaires de sa législature, le gouvernement zurichois souligne l'importance de la participation. Le Conseil d'État souhaite répondre à la diversité croissante de la société, comme en témoigne l'un de ses objectifs: «Garantir l'égalité des chances et le vivre ensemble en paix de groupes de population dont les bagages culturels diffèrent». Dans le canton, la société évolue rapidement, notamment sous l'effet d'une diversité culturelle, linguistique et religieuse grandissante. Nous vivons aussi dans un État dans lequel la population participe aux décisions importantes. Il est donc nécessaire qu'un maximum d'individus et de groupes se perçoivent comme faisant partie d'un tout plus grand qu'eux. En effet, une démocratie ne fonctionne que lorsque des communautés différentes participent activement à la vie publique et que les individus échangent les uns avec les autres.

Si l'on examine la participation dans le canton de Zurich, on observe qu'une part considérable du travail réalisé dans toutes les directions du canton vise à promouvoir la participation: les éléments centraux sont la formation politique et l'accès facilité aux droits politiques, la promotion de la participation politique, l'inclusion et la protection contre la discrimination. Des bureaux et services très divers de l'administration cantonale ont lancé différents projets et offres dans des domaines qui vont de la formation aux constructions en passant par le sport, la culture, l'intégration, le social, l'économie et le travail. Parmi ces projets et offres se trouvent les projets menés avec les communautés religieuses.

### *Participation à la politique religieuse*

La religion a renforcé la cohésion sociale de tout temps. La participation est donc aussi au cœur de la politique religieuse zurichoise. Face à la diversité religieuse présente, promouvoir la participation signifie permettre l'égalité

des chances et lutter contre la discrimination. L'État doit garantir que toutes les communautés religieuses se voient garantir un accès et une participation équitables à la vie sociale et politique. Il s'agit de développer un système qui traite de la même manière toutes les religions établies et qui leur confère ainsi une légitimité plus marquée que le système actuel.

Actuellement, les bases juridiques nécessaires manquent dans le canton de Zurich pour financer les communautés religieuses qui ne sont pas reconnues. Parmi celles-ci, la communauté musulmane est la plus grande. En 2017, le Conseil d'État zurichois a donc établi, dans les principes directeurs relatifs à sa politique religieuse, qu'il était nécessaire de créer des fondements pour rendre obligatoire la collaboration dans le domaine des communautés religieuses non reconnues.

En jetant ainsi les bases qui permettent de soutenir des projets spécifiques et qui renforcent l'obligation de collaborer avec les associations faîtières d'autres communautés religieuses, il renforçait aussi la participation de ces dernières.

### *Activités concrètes et participation des personnes musulmanes*

Dans le canton de Zurich, les conditions qui permettent la participation des personnes musulmanes sont notamment créées dans le cadre de l'offre de formation continue du projet «Zürich-Kompetenz». Ces formations continues mettent en contact les uns avec les autres les encadrantes et encadrants musulmans et les renforcent dans leur rôle de personnes ressources. En effet, une société a besoin de médiateurs, qui permettent de se comprendre par-delà les groupes et de rester en lien les uns avec les autres; elle a besoin de personnes de référence engagées, qui renseignent sur leur religion, qui nourrissent le dialogue interreligieux et qui collaborent avec les services de l'État. Grâce à sa fonction de pionnier, le projet «Zürich-Kompetenz» nous a fait progresser d'une manière remarquable dans ce domaine. Il faut souligner tout particulièrement que les participantes et participants des formations continues représentent une large palette des activités réalisées par les encadrantes et encadrants musulmans: elles sont suivies par des imams, des enseignantes et enseignants de la religion, des théologiennes et théologiens, des aumôniers et aumôniers et des personnes qui travaillent dans le tissu associatif. Cette large représentation rend cette offre cruciale pour l'État.

Promouvoir la participation implique aussi d'éviter la discrimination. Personne ne doit être discriminé en raison de son origine, de son genre, de son âge, de son orientation sexuelle ou de son appartenance religieuse. Le canton de Zurich soutient un service central de lutte contre le racisme, le service de signalement et de conseil «Zürcher Anlaufstelle Rassismus ZÜRAS». Il soutient également la création et la mise en réseau d'un service de signalement destiné à la lutte contre le racisme antimusulman.

Permettre la participation signifie aussi permettre ou améliorer l'accès aux prestations de l'État ou aux prestations soutenues par l'État. Un exemple est fourni par l'aumônerie musulmane: en collaboration avec la communauté musulmane, le canton de Zurich a mis en place dans les hôpitaux et dans d'autres institutions publiques l'aumônerie musulmane, grâce à laquelle les patientes et patients musulmans et leurs proches disposent de leur propre aumônerie.

Promouvoir la participation signifie enfin aussi, bien évidemment, donner une plateforme à l'engagement politique et social. Soutenir les associations faïtières religieuses fait partie de cette démarche. Aujourd'hui, faute d'être – suffisamment – organisées, les associations faïtières d'un grand nombre de communautés religieuses ne peuvent assumer pleinement leur rôle dans le domaine de la participation. Or, à l'image des communautés musulmanes, les communautés religieuses en croissance qui ne sont pas reconnues par l'État fournissent une contribution essentielle à la cohésion sociale. Elles ont actuellement particulièrement besoin d'un soutien. En s'appuyant sur le soutien au développement des organisations proposé par le canton de Zurich, l'association faïtière des organisations islamiques de Zurich («Vereinigung der Islamischen Organisationen in Zürich VIOZ») a été professionnalisée et mieux équipée pour faire face aux tâches variées qu'elle accomplit. L'une de celles-ci consiste à se faire le porte-parole des personnes musulmanes du canton.

La participation des personnes musulmanes dans le canton relève exactement de ce fonctionnement: lorsqu'elles se font entendre et qu'elles sont entendues, l'État peut prendre en compte leurs idées et leurs représentations et travailler conjointement avec elles pour façonner la société.

## 7. L'enseignement religieux, contribuer à la démocratie et à la participation sociale

Said Topalovic

L'enseignement religieux est profondément ancré dans l'histoire culturelle et spirituelle de l'islam, dont il est constitutif. En renvoyant à l'enseignement comme l'une des premières expériences humaines (Coran 2:31), le récit coranique de la Création souligne déjà sa valeur fondamentale dans la vie humaine. Bien que le développement de l'islam ait emprunté des directions diverses au fil des époques, la formation religieuse est restée une constante fondamentale, qui a agi en profondeur au cœur des structures sociales et culturelles (Topalović, 2024). Tout en élevant l'enseignement au rang de principe important de l'expérience vécue et de l'action menée (Coran 2:31, 96:1), le Coran formule les objectifs qui le concernent en termes très généraux (Coran 62:2). Toutefois, en partant des principes éthiques qui y sont énoncés en ce qui concerne la vie et l'action au sein de la société, il est possible de dégager ces objectifs (Topalović, 2026): ce sont notamment la liberté religieuse (Coran 2:256), le fait d'avoir conscience de ses responsabilités et de la nécessité du dialogue (Coran 2:30, 17:15, 49:13), la dignité humaine (Coran 2:34, 17:17, 95:4), la solidarité, la coopération et l'engagement pour le bien (Coran 5:2, 5:48, 40:22).

Dans le contexte européen, la formation religieuse islamique passe actuellement par une phase de transformation qui se caractérise par la recherche de conceptions permettant d'aboutir à un enseignement moderne. Puisant à la fois dans une tradition vieille de plus de 1400 ans, aussi riche que profondément complexe, et dans une approche critique qui adopte des démarches pédagogiques modernes en intégrant les contextes, un discours vivant se déploie, qui vise à relier dans une dynamique productive et critique tradition, expérience et approche scientifique. La recherche actuelle montre que l'enseignement religieux de l'islam offre un potentiel, dès lors qu'un cadre fait d'ouverture, de dialogue et de professionnalisme pédagogique est créé, dans lequel la tradition religieuse, la réalité sociale et le cadre de vie individuel font l'objet d'une réflexion et sont mis en relation les uns avec les autres (Badawia, Topalović & Tuhčić, 2023; Tuna, Kolb & Sejdini 2023).

### *L'enseignement religieux au service de la démocratie*

Les religions monothéistes présentent un rapport ambivalent face à la démocratie; si elles contribuent à la formation et à la stabilisation des valeurs démocratiques, elles peuvent aussi se trouver en tension face à des principes

démocratiques, parce qu'elles prétendent à une vérité exclusive ou en raison de certaines prescriptions normatives (Vogt, 2024). Des attitudes antidémocratiques au sein des communautés religieuses plongent leurs racines dans des conditions historiques, des évolutions ou des interprétations mais elles ne relèvent pas d'une immanence. Aujourd'hui aussi, certaines interprétations théologiques débouchent sur le rejet de la démocratie, de la liberté ou de la diversité. Pourtant, en soi, les religions – islam compris – présentent des dimensions éthiques et spirituelles nombreuses qui sont favorables aux processus démocratiques et à la participation sociale et qui les promeuvent. La compétence démocratique peut donc faire l'objet d'un apprentissage critique et discursif dans le cadre d'un enseignement religieux.

En partant d'une perspective intérieure, la formation religieuse peut déboucher sur une réflexion sur les notions de liberté d'opinion, de diversité et de justice et contribuer au développement d'une attitude faite de réflexion, de capacité au dialogue et de responsabilité envers la pluralité de la société (Topalović, 2026). Elle fait donc aussi fonction de protection contre les récupérations idéologiques (Badawia & Topalović, 2020). Elle peut également contribuer à une compréhension approfondie du bien commun en renforçant l'orientation éthique et l'action solidaire, assumant ainsi une responsabilité vis-à-vis de la communauté. En ce sens, elle se rapporte plus particulièrement à l'éthique islamique, dont l'un des principes fondamentaux veut que la responsabilité individuelle et collective (amāna) doive soutenir et promouvoir ce qui est bon ainsi que le bien commun (maṣlaḥa).

#### *Cadre pédagogique nécessaire*

Pour que la formation religieuse puisse déployer son potentiel de contribution à la démocratie, des conditions doivent être créées, qui permettent de répondre aux attentes pédagogiques et aux exigences posées par les sociétés plurielles. Une approche pédagogique critique et réflexive s'impose tout d'abord, qui rend capable de penser par soi-même, de former un jugement de manière responsable et d'échanger par le débat. Cette approche consiste aussi à apprendre à analyser et évaluer de manière critique aussi bien des interprétations théologiques douteuses que des développements sociaux. Les processus pédagogiques sont donc articulés autour de questions de la vie de tous les jours ou de situations problématiques ou conflictuelles, qui ser-

vent de points de départ pour se reporter à des sources religieuses en tenant compte du contexte et pour interpréter ces sources (d'une nouvelle façon) à la lumière des rapports sociaux contemporains (Topalović, 2024; 2025).

Pour ce faire, un suivi pédagogique professionnel s'impose, qui associe à l'expertise sur le sujet un esprit d'ouverture et une compréhension en finesse des cadres de vie actuels et des problèmes et conflits qui peuvent en découler. Caractérisée par son discours critique et son ancrage contextuel, cette pratique pédagogique jette les bases d'un enseignement religieux qui devient un lieu d'expérimentation et de développement efficaces de cultures démocratiques (Badawia, Topalović & Tuhčić, 2023).

#### *Professionnalisation du personnel enseignant*

Un enseignement religieux efficace et axé sur la démocratie requiert donc un personnel enseignant qui agit avec professionnalisme. Cette professionnalisation est nécessaire pour que les développements scientifiques, les nouvelles approches pédagogiques et les processus de transformation sociale soient pris en compte, évalués avec un esprit critique et intégrés de manière réfléchie dans les processus pédagogiques. La professionnalisation va bien au-delà de l'acquisition de connaissances: elle inclut notamment l'apprentissage d'une attitude pédagogique, la capacité à réfléchir sur soi et sur les cas, la compétence pour aborder l'hétérogénéité et la volonté de penser (ou repenser) les traditions religieuses à la lumière des défis du présent. Autrement dit, la question de la professionnalisation va systématiquement de pair avec la capacité à se situer dans son propre champ d'action par la réflexion (Badawia, Topalović & Tuhčić, 2023): cette capacité à se situer est une nécessité professionnelle pour le personnel enseignant, qui doit être à même de comprendre de manière différenciée les structures complexes, les conditions-cadres et les fondements normatifs de son propre champ d'activité.

Pour y parvenir, le personnel enseignant doit premièrement développer une capacité à repérer, comprendre puis évaluer avec un esprit critique les contextes institutionnels, les exigences de son propre rôle et les conditions de l'action pédagogique. En deuxième lieu, il doit être capable de porter une réflexion à fois sur le développement d'une attitude professionnelle claire au sein des prescriptions sociales et institutionnelles, et sur la formation de son

habitus pédagogique et didactique dans divers cadres de formation. Cet habitus lui donnera les moyens de concevoir avec professionnalisme des processus d'enseignement qui reposent sur le dialogue et sur le discours critique.

En troisième lieu, il doit développer une attitude de médiation axée sur la coopération lorsqu'il collabore avec diverses actrices et acteurs au sein d'une institution et à l'extérieur de celle-ci. L'espace de formation lui-même s'inscrit alors dans les processus démocratiques de négociation: il est délibérément créé, structuré et façonné par un discours critique né de l'action pédagogique.

## 8. Voix de la pratique

### *Jeter des ponts entre communauté et société*

Convertie à l'islam dans les années 1980, je suis musulmane de cœur et d'esprit. Si les contenus islamiques accompagnent ma pensée et mon action, je suis aussi complètement européenne: mes racines et mes liens spirituels, intellectuels et familiaux sont en Europe. Là où d'aucuns voient une contradiction, je vois au contraire un très grand potentiel.

Depuis de nombreuses années, l'association VIOZ et le centre CSIS m'apportent aussi une structure dans laquelle je me sens bien, moi qui m'intéresse à la société et aux affaires du monde, et dans laquelle un pont entre islam et société est jeté et développé. En témoignent l'aumônerie musulmane, où je suis active, et les offres de formation continue du projet «Zürich-Kompetenz». En tant que musulmanes et musulmans, comment mieux commencer à participer à la société de manière responsable qu'en agissant au service de la société toute entière? Les offres de formation continue du projet «Zürich-Kompetenz» me sont aussi destinées à moi en tant qu'aumônière musulmane. Elles ont pour vocation de renforcer les imams et les encadrantes et encadrants musulmans dans l'exercice de l'une de leurs fonctions, qui est de jeter des ponts entre leur communauté et la société et à mes yeux, elles le font de manière équilibrée, en intégrant la complexité. Rester dans un dialogue bienveillant n'est pas chose aisée à l'heure des débats qui enflamment les réseaux sociaux, des crises qui secouent le monde et du ton qui se durcit en politique. Le projet «Zürich-Kompetenz» forme une pièce de la mosaïque qui répond à ces impératifs.

Participer est parfois compris au sens de «prendre part», à savoir vouloir prendre une part (de gâteau). Toutefois, ce point de vue ne reflète en rien ce qu'est une véritable participation, qui consiste bien plus à trouver un équilibre entre se trouver soi-même de manière individuelle et déployer son propre cosmos intérieur en interaction avec les besoins de la mosaïque si diverse et profondément complexe que forme la société. Dans l'idéal, cette mosaïque produit un tableau harmonieux, mais il se peut aussi que certaines de ses pièces l'emportent sur d'autres. Dans les sociétés pluralistes, le danger existe toujours soit de voir des réponses simplistes l'emporter sur la complexité, soit de constater que les voix les plus sonores ou les arguments les plus sensationnels font taire les approches plus discrètes, mais peut-être

plus sages.

Les communautés jouent un rôle important pour contrecarrer ces effets. Là où l'on se rencontre personnellement pour échanger, là où l'on se sait dans un lieu sûr et protégé, où les relations que l'on entretient les uns avec les autres ont autant d'importance que l'objet de la discussion, où la dimension émotionnelle du vivre ensemble est elle aussi nécessaire et acquise et où le bien-être social est central, dans ces espaces, des pensées de qualité peuvent naître, et l'attitude individuelle, la pensée et le ressenti individuels peuvent être approfondis, équilibrés et affûtés. Il est indispensable que de tels lieux ou instruments existent précisément parmi nous, musulmanes et musulmans, car ils nous permettent de distinguer notre propre attitude, ce qui nous rend ensuite capables de mener des échanges de qualité au sein de la société.

Le module d'approfondissement du projet «Zürich-Kompetenz» m'a été profitable à tous points de vue: à sa façon, chaque contribution a participé à approfondir nos connaissances et les échanges constructifs étaient toujours possibles. Le cadre juridique a été dessiné dans les grandes lignes, y compris le rapport entre religion et État au niveau de la Confédération et dans les cantons. L'importance de la participation active et réfléchie de l'individu, la seule à même de permettre une participation véritable, était sans cesse évoquée. Les interactions entre réflexion (sur soi), accomplissement de soi et une pensée et une action religieuses responsables dans le cadre social étaient mises en lumière.

Le projet «Zürich-Kompetenz» offre aux musulmanes et musulmans une base leur permettant de s'ancrer aussi bien dans leur religion que dans la société, ici, à Zurich, et en Suisse.

*Sumaya Angelina Wegenstein, diplômée «Zürich-Kompetenz», module d'approfondissement «Participation sociale et engagement associatif»*

### **Contribuer à façonner la société et la politique débute en soi**

Je suis ambitieux, je suis toujours en train de chercher des moyens pour continuer de me développer et pour inspirer autrui. Les offres de formation continue du projet «Zürich-Kompetenz» m'ont donc attiré d'emblée. Mes attentes ont été parfaitement satisfaites durant le module d'approfondissement consacré à la participation sociale et à l'engagement associatif: ces quatre journées m'ont permis d'acquérir de nouvelles perspectives et de nouvelles connaissances, m'ont fait prendre conscience de nouveaux éléments, et apprendre des stratégies concrètes, avec l'objectif clair de les employer dans la vie de tous les jours, non seulement pour que j'en profite moi-même mais aussi pour en faire profiter mon entourage. Contribuer à façonner la société et la politique débute toujours en soi. Se dédouaner de toute responsabilité est facile lorsque l'on n'a pas de sentiment d'appartenance ou que l'on ne sent pas accepté. Une transformation véritable, positive, se produit toutefois lorsque je commence par moi-même en me posant sincèrement la question suivante: que puis-je faire? Comment puis-je apporter une contribution active qui soit utile à moi-même et à la société sans négliger mes propres valeurs ou principes? Plus importante encore est la question suivante: comment faire valoir mes valeurs pour qu'elles soient compréhensibles, pour qu'elles puissent être intégrées et contribuent à rendre la société plus ouverte et plus inclusive?

Lorsque l'on communique de manière transparente et claire en comprenant fondamentalement les intérêts sociaux et politiques d'autrui, on trouve le plus souvent un dénominateur commun. Pour y parvenir, du temps, de l'énergie et une écoute véritable sont nécessaires, autant de ressources que nous aurions intérêt à investir. En deux mots comme en cent, il est possible de s'investir et de faire partie de la société sans renoncer à ses propres valeurs. La perspective de l'éthique sociale au sujet de la participation fait clairement apparaître combien les questions de justice, de responsabilité et de solidarité sont étroitement liées à notre vie de tous les jours, qu'il s'agisse de notre vie de famille, de notre activité associative ou de notre travail. La réflexion théologique islamique notamment a élargi mon point de vue en situant la participation musulmane dans un cadre à la fois pratique, social et existentiel. Cela m'a aidé à mieux prendre conscience de mon rôle de musulman dans une société plurielle et à mieux le comprendre.

## 9. Exemples de cas

J'applique aussi dans ma vie de tous les jours une méthode simple mais efficace que j'ai apprise durant le cours. Face à un problème concret, j'essaie d'abord de décrire ce problème le plus précisément possible: où se situe exactement le frottement, le défi, ou ce je-ne-sais-quoi que l'on perçoit entre les lignes? Qu'il s'agisse d'une situation au travail avec une collègue ou avec mon patron ou d'un échange un peu tendu avec un conducteur de bus, tout a un sens et chacune de ces situations peut contribuer de manière significative à produire du changement. Au lieu de me dire que ce n'est rien, je considère que la situation présente un potentiel d'évolution positive. En fait, ce sont souvent ces décisions qui paraissent minimes qui font la plus grande différence dans la vie. Ensuite, je me pose la question suivante: que puis-je faire pour apaiser ce conflit à long terme? Ainsi, à ma modeste échelle, je peux être une sorte de pionnier qui déclenche une réaction en chaîne positive et contribue à une transformation perceptible de la société.

Lorsque nous y mettons la motivation, je suis convaincu que nous pouvons apporter une contribution positive, même modeste. Vivre ensemble en Suisse en venant d'horizons différents repose en fin de compte sur quelque chose de très simple, l'humanité, qui est le pont qui nous relie. La motivation commune de contribuer au bien commun nous rassemble. Souvent, ces fondements se perdent malheureusement dans de petits malentendus, conflits de valeurs ou préjugés. Il s'ensuit alors des tensions pouvant aboutir à une polarisation dans le pire des cas: au lieu d'une intégration véritable, des niches, des frontières ou des stéréotypes se développent, qui peuvent mener jusqu'à la discrimination ou au racisme. Des différences doivent rester, et vont rester, c'est d'ailleurs le sens même de la diversité. Pour promouvoir une évolution constructive, savoir agir de manière différenciée est essentiel.

Je souhaite donc que nous tous participions à la naissance de cette transformation, en songeant aussi à nos enfants et à la nouvelle génération. En fin de compte, il est en effet important pour nous tous que la jeunesse ne doive pas grandir dans les mêmes tensions et contradictions que celles que nous connaissons.

*Jusef El Corany, diplômé «Zürich-Kompetenz», module d'approfondissement «Participation sociale et engagement associatif»*

### *Améliorer la participation des femmes dans la communauté et dans la société*

La participation des femmes à la société suisse reste difficile: sous-représentées en politique et dans l'économie, les femmes n'occupent que 34 % environ des fonctions politiques au niveau national ou cantonal. Elles gagnent en moyenne 18 % de moins que les hommes, travaillent plus souvent qu'eux dans des secteurs aux rémunérations insuffisantes et sont sous-représentées dans l'encadrement. Elles assument aussi la plus grande partie du travail du care, ce travail non payé et invisible, ce qui aggrave leur risque de pauvreté à la retraite. Les femmes qui connaissent un parcours migratoire, qui ont un handicap ou qui font partie d'une minorité religieuse sont particulièrement touchées par les inégalités dans le domaine de la participation. Ce déséquilibre se constate aussi dans les communautés musulmanes: tout en participant aux travaux réalisés par la communauté, les femmes n'ont souvent pas de position officielle, aussi ne leur est-il pas possible de concevoir leurs propres offres; leur travail tend à rester invisible et leurs compétences ne sont pas mises à profit. Simultanément, si elles traversent des crises personnelles comme un deuil, une maladie ou un divorce, elles ont souvent pour seul interlocuteur l'imam. Or l'imam, cette autorité religieuse centrale qui tout à la fois dirige les enseignements, délivre des conseils et représente la communauté vis-à-vis de l'extérieur, n'est pas toujours au fait de difficultés propres aux femmes. Pour que ces dernières puissent s'entraider, échanger et bénéficier d'une aide qui réponde à leurs besoins, des espaces et des réseaux sont donc nécessaires.

### *L'objectif d'un réseau de femmes musulmanes*

Cet exemple de cas vise à constituer un réseau musulman féminin qui dépasse le cadre de la communauté et qui propose un lieu d'échange, donne accès à des ressources et dispense un soutien professionnel. Les objectifs poursuivis sont les suivants:

- Créer des lieux de rencontre à bas seuil dans lesquels les femmes ont la possibilité de se retrouver et d'échanger régulièrement
- Mettre à profit les compétences variées des femmes du réseau pour proposer des offres de conseil et de formation
- Reconnaître le travail des femmes et le rendre visible, par exemple au moyen d'un soutien financier qui peut prendre la forme d'un défraiement

- Échanger activement au sujet des offres avec d'autres communautés religieuses, des services de conseil ou des services spécialisés pour diriger les femmes de manière ciblée en fonction de leurs besoins spécifiques.

À long terme, un lieu de rencontre ouvert voit le jour, dans lequel les femmes peuvent s'entraider et se former entre elles indépendamment de leur religion ou de leur origine.

#### *Analyse de situation: un manque de structures et de ressources*

Dans de nombreuses communautés musulmanes, des espaces adéquats et les moyens financiers font défaut pour qu'une offre destinée aux femmes soit mise en place. En raison des représentations traditionnelles des rôles, il est difficile, pour les femmes, d'assumer des responsabilités accrues ou de s'engager pour créer des structures renforçant leur participation. En parallèle, les potentiels de compétences de nombre de femmes musulmanes engagées ne sont pas exploités. Le réseau a pour vocation de rassembler et de promouvoir ces compétences.

#### *Une mise en œuvre en trois étapes*

- Court terme: organisation régulière dans les mosquées de rencontres destinées aux femmes, portant sur diverses thématiques; l'animatrice professionnelle qui dirige les échanges garantit le respect et crée la confiance.
- Moyen terme: création d'un réseau féminin qui dispose de ses propres ressources et projets; des échanges avec d'autres communautés religieuses, avec des services de conseil et des services spécialisés permettent de profiter de l'expérience disponible et des ressources communes. Des femmes spécialistes qui appartiennent aux communautés musulmanes participent aux offres et proposent une première cellule dans laquelle aborder des questions sociales, juridiques ou pédagogiques. Des espaces protégés permettent d'aborder des thématiques difficiles de manière confidentielle.
- Long terme: création d'un centre de rencontre, de formation et de conseil destiné aux femmes, dans lequel des femmes spécialistes de divers domaines collaborent avec les femmes des communautés en question.

#### *Évaluation*

L'approche à moyen terme me paraît être la mieux adaptée car elle est proche de la pratique, axée sur la communauté et durable. Les rencontres prévues à court terme sont un point de départ, et les objectifs à long terme offrent une vision. Dans ce cadre, le groupe de femmes bien établi constitue la base solide sur laquelle des objectifs à moyen et long terme peuvent être élaborés. Si elle permet bien évidemment de nouer des contacts, une approche exclusivement à court terme, dépourvue de structure fixe, serait rapidement sans effets. D'autres variantes ont été rejetées, comme celle, par exemple, d'un groupe de soutien dont la direction est assurée par un imam ou un service de conseil sans la participation de femmes des communautés musulmanes. En effet, les femmes pourraient peut-être y aborder moins franchement des thématiques sensibles, ou alors les défis propres aux femmes musulmanes pourraient être trop difficiles à traiter dans ce contexte.

#### *Conclusion*

Plutôt que de représenter une concurrence pour les mosquées ou des offres de soutien déjà en place, un réseau féminin forme un complément précieux à ces offres. Il a pour vocation de contribuer au dialogue avec la société. Dans ce cadre, les femmes musulmanes se font plus visibles, elles participent aux décisions, assument leurs responsabilités et se soutiennent les unes les autres. Elles contribuent de manière importante à la justice sociale, à l'intégration et à la participation sociale. Des femmes qui connaissent des situations difficiles trouvent dans ce réseau une compréhension, des repères et un espoir renouvelé. À l'instar d'une graine qui a besoin de temps pour germer, ce réseau renforce la participation des femmes musulmanes au sein des communautés et dans la société.

*Farzana Kausar Sarwar, diplômée «Zürich-Kompetenz», module d'approfondissement «Participation sociale et engagement associatif»*

### **Le ramadan dans les écoles publiques**

Lorsque des élèves musulmans se sont trouvés face au défi de concilier leurs devoirs religieux avec les exigences scolaires durant la période du ramadan de l'année scolaire 2024, des tensions sont apparues dans une école du primaire et du secondaire du canton de Lucerne. Le défi portait sur des prescriptions vestimentaires et comportementales, sur des demandes de dispenses plus fréquentes pour le sport, la cuisine ou les cours ordinaires et sur le renoncement à des médicaments pendant le jeûne. Certains élèves ont refusé de participer aux cours de natation ou de se brosser les dents par crainte de contrevenir aux règles du jeûne en risquant d'avaler de l'eau. De plus, la fatigue, des difficultés de concentration et des problèmes de santé ont entraîné une augmentation du nombre d'absences. L'école s'est trouvée confrontée à la question de savoir comment concilier liberté religieuse, santé et devoir de formation. Pour faciliter la compréhension réciproque, l'imam local a été convié à une réunion de préparation pour l'année scolaire 2025.

#### **Analyse de situation: la clé du dialogue**

Cet exemple témoigne de la manière dont des pratiques religieuses et la réalité scolaire peuvent se rencontrer. Alors que les élèves musulmans souhaitent s'acquitter de leurs obligations religieuses, les écoles font face à des défis qui concernent leur organisation, la santé et le droit. Si la liberté religieuse est ancrée dans la loi et que les écoles sont des lieux où la diversité est vécue, des pratiques religieuses islamiques continuent de susciter des réserves. Par ailleurs, une implication variable des parents et des différences dans les pratiques de jeûne compliquent la mise en place de règles uniques et engendrent des incertitudes dans la gestion des situations. Dans ce contexte, un rôle capital de médiation incombe à l'imam: il éclaire des perspectives religieuses, met en évidence des marges d'appréciation théologiques (comme des exceptions pour raison d'âge ou de santé) et favorise la compréhension entre école, parents et élèves. Il n'a pas pour mission de prendre des décisions pédagogiques ou médicales, son rôle consiste à créer la confiance en donnant des informations étayées et en dialoguant. Il fournit ainsi une contribution importante à la participation sociale des enfants et des adolescents musulmans tout en favorisant un vivre ensemble paisible dans la société.

#### **Solutions envisagées: création de structures claires et transparence**

Le dialogue aboutit à ce que diverses mesures soient prises en vue du rama-

dan suivant: un formulaire de confirmation destiné aux parents permet de connaître de manière transparente qui seront les enfants et les adolescents qui pratiqueront le jeûne, et à quel degré le jeûne sera pratiqué. De plus, une brève fiche d'information remise au corps enseignant et aux élèves indique divers scénarios pouvant entraîner des assouplissements dans la pratique du jeûne. Pour certaines situations individuelles, des accords ad hoc sont convenus par écrit. À l'école, un contact interne est désigné pour les questions religieuses. Après le début du ramadan, cette personne rencontre l'imam pour faire le point sur les premières expériences et pour procéder à quelques ajustements qui s'imposeraient. À moyen terme, il est recommandé d'une part que la direction de l'école, l'imam et des représentants des parents se rencontrent avant chaque ramadan et d'autre part qu'une courte formation interne soit introduite pour sensibiliser le corps enseignant. L'efficacité des mesures est évaluée à l'issue du ramadan, avec la possibilité d'utiliser des chiffres tels que le nombre d'absences dues à des maladies durant le ramadan, le nombre et le genre de demandes de congé et le nombre de problèmes de santé signalés. De plus, un retour qualitatif d'expérience renseigne sur la satisfaction du personnel enseignant, des parents et des élèves au sujet des mesures prises.

L'intervention n'a pas pour but de parvenir à un accord parfait, mais de créer des règles pratiques, justes et transparentes pour garantir la santé des élèves et leur participation scolaire tout en leur permettant de s'acquitter de leurs obligations religieuses. Les premières expériences réalisées peuvent servir à adapter les directives et à renforcer la collaboration entre écoles, parents et communes, dans le respect des tâches et des limites qu'impliquent les rôles assumés par les différents intervenants – le rôle de conseiller en religion pour l'imam et ceux assumés par les spécialistes de la santé et par l'administration des écoles. Lorsque cette démarche réussit, les stratégies développées en commun pour aboutir à une solution peuvent renforcer la confiance et prévenir une perturbation des cours. Le dialogue et la compréhension réciproque peuvent permettre de concilier les besoins religieux et les exigences scolaires et de favoriser une participation à long terme à la société des élèves musulmans.

Valter Samurri, diplômé «Zürich-Kompetenz», module d'approfondissement «Participation sociale et engagement associatif»

## Discussion et perspectives

Nadia Seiler et Yasemin Duran

Il ressort avec netteté du module d'approfondissement consacré à la participation sociale et à l'engagement associatif que la participation de la population musulmane à la vie de la société n'est pas une question marginale, bien au contraire: cette participation joue un rôle important dans une société vivante et diverse.

Le projet «Zürich-Kompetenz» soutient les participantes et participants pour qu'ils approfondissent leurs connaissances spécialisées, améliorent leurs compétences sociales, assument leur rôle et y réfléchissent, et pour qu'ils participent activement à façonner la société. Cette dynamique permet de rendre visibles les perspectives musulmanes; elle améliore la collaboration avec les services étatiques et permet encore que les perspectives variées des communautés musulmanes nourrissent le dialogue social de manière constructive. La participation des musulmanes et musulmans contribue donc concrètement au bien commun et à la cohésion sociale.

La participation sociale n'est pas dans un état figé mais constitue un processus qui naît dès lors que des hommes et des femmes assument de faire connaître leur opinion et sont prêts à dialoguer les uns avec les autres même si des conflits peuvent en découler. Le processus d'intégration peut d'ailleurs aller de pair avec une augmentation des conflits, qui contribuent eux aussi à faire progresser la société.

Ce CSIS -Paper montre clairement que les musulmanes et musulmans s'engagent d'ores et déjà dans des domaines nombreux et variés en Suisse. Cette contribution à la société est mise en évidence et analysée par des perspectives historiques, pédagogiques, théologiques, sociales et politiques. Soutenir cet engagement est important, et répond aussi au souhait des communautés musulmanes. Les voix de la formation continue montrent pour leur part que le projet «Zürich-Kompetenz» offre un cadre sûr dans lequel musulmanes et musulmans peuvent dialoguer et échanger au sujet des défis inhérents à leur engagement, et ouvrir ainsi de nouvelles perspectives et de nouvelles voies. Une participation réussie se fonde sur des valeurs partagées de dignité humaine, de justice, de solidarité et de dialogue notamment. Elle a aussi besoin de visibilité et d'une écoute mutuelle attentive et demande encore qu'il soit reconnu que la diversité représente une force pour la cohésion sociale. La

formation, l'accompagnement professionnel et de bonnes conditions-cadres enfin jouent un rôle particulièrement important.

Des offres de formation continue comme le projet «Zürich-Kompetenz» soutiennent les actrices et acteurs musulmans dans leur rôle de relais entre leur communauté et la société: elles les aident à réfléchir à leur propre rôle, à renforcer leurs compétences démocratiques et à apporter leurs propres valeurs de manière constructive.

Il est donc important pour l'avenir que ce type d'offres soient maintenues, élargies et pérennisées. La participation sociale a besoin de temps: une société ouverte et inclusive ne naît pas d'elle-même, elle se développe lorsque la participation est une réalité vécue de la vie de tous les jours.

## Liste de liens

CSIS Papers 4 : Jeunes musulmans dans la société : Participation et perspectives: <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/307043>

CSIS Papers 11: L'action sociale musulmane. De la communauté à la société: <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/307043>

CSIS-Studies 5 : L'aumônerie dans les institutions publiques, Positionnements institutionnels, collaborations interreligieuses et enjeux de la profession: <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/309393>

CSIS-Studies 14: Faire de l'aumônerie musulmane un métier: <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/333086>

Ville Lausanne : «Le participatif»: un guide pour accompagner vos démarches participatives: <https://www.lausanne.ch/portrait/cohesion-sociale/participation/a-propos/guide-participation>

Canton de Vaud : Favoriser la participation et l'engagement de la population, Guide de bonne pratiques: [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/23-01-10\\_Guide\\_participation\\_et\\_engagement\\_population\\_final\\_web.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/DIT/Durabilite/Communes/PECC/23-01-10_Guide_participation_et_engagement_population_final_web.pdf)

L'association faîtière des organisations islamiques cantonales zurichoises («Vereinigung der Islamischen Organisationen in Zürich») VIOZ: <https://vioz.ch/>

Conseil suisse des religions SCR : En face, il y a toujours un être humain, Déclaration interreligieuse sur les réfugiés: [https://www.ratderreligionen.ch/wp-content/uploads/Interreligi%C3%B6se-Erkl%C3%A4rung-zu-Fl%C3%BCchtlingsfragen\\_FR.pdf](https://www.ratderreligionen.ch/wp-content/uploads/Interreligi%C3%B6se-Erkl%C3%A4rung-zu-Fl%C3%BCchtlingsfragen_FR.pdf)

## Liste des autrices et auteurs

Abduselam Halilovic, membre du comité directeur de l'Association des organisations islamiques de Zurich (VIOZ) et directeur adjoint chargé de l'assurance qualité de l'accompagnement spirituel musulman dans les institutions publiques du canton de Zurich (QuAMS)

Yasemin Duran, coordinatrice «Zürich-Kompetenz» pour l'Association des organisations islamiques de Zurich (VIOZ)

Prof. Dr Amir Dziri, professeur d'études islamiques, directeur du Centre Suisse Islam et Société (CSIS), Université de Fribourg

Pascal Gemperli, médiateur FSM, coprésident de la Fédération suisse de médiation

Myrta Grubenmann, collaboratrice scientifique et cheffe de projet pour l'accompagnement spirituel des musulmans, Direction de la justice et de l'intérieur du canton de Zurich

Prof. Dr Hansjörg Schmid, professeur d'éthique interreligieuse, directeur du Centre Suisse Islam et Société (CSIS), Université de Fribourg

Nadia Seiler, M.A., coordinatrice de la formation continue à «Zürich-Kompetenz» et collaboratrice scientifique au Centre Suisse Islam Société (CSIS), Université de Fribourg

Dr Said Topalović, professeur invité en éducation islamique en Europe au Centre Suisse Islam et Société (CSIS) et collaborateur scientifique au département d'études religieuses islamiques de l'université Frédéric-Alexandre d'Erlangen-Nuremberg

## Bibliographie

Asad, M. (2009). *Die Botschaft des Koran*. Düsseldorf: Patmos.

Badawia, T. & Topalović, S. (2020). Möglichkeiten und Grenzen der Prävention durch die Institutionalisierung islamischer Bildung. In S. E. Hössl, L. Jamal & F. Schellenberg (Hrsg.), *Islam, Islamismus und politische Bildung* (S. 246–262). Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.

Badawia, T., Topalović, S. & Tuhčić, A. (2023). Von einer »Phantom-Lehrkraft« zum »Mister Islam«. Explorative Studie zur Professionalität von Islamlehrkräften an staatlichen Schulen. Weinheim: Beltz Juventa.

Banfi, E. & Gianni, M. (Hrsg.). (2023). *Islamic Organisations in Western Switzerland. Actors, Networks, and Socio-Cultural Activities*. Seismo.

Bartelheimer, P., Behrisch, B., Daßler, H., Dobslaw, G., Henke, J. & Schäfers, M. (2020). *Teilhabe – eine Begriffsbestimmung*. Wiesbaden: Springer VS.

Black, A. (2004). *The history of Islamic political thought. From the Prophet to the present*. Karachi, New York: Oxford University Press.

Botkin, J., Mahdi, E. & Mircea, M. (1979). Das menschliche Dilemma: Zukunft und Lernen. In: Peccei, A. (Hrsg.). *Club of Rome: Bericht für die achtziger Jahre*. Wien: Verlag Fritz Molden.

Office fédéral de la statistique (OFS) (2020). *Pratiques et croyances religieuses et spirituelles en Suisse. Premiers résultats de l'Enquête sur la langue, la religion et la culture 2019*. Neuchâtel.

Office fédéral de la statistique (OFS) (2025). *Appartenance religieuse selon diverses caractéristiques socio-démographiques en Suisse. Population résidente permanente de 15 ans et plus*. Tableau de données.

Commission fédérale contre le racisme (CFR). (2023). *Racisme à l'égard des musulmans*. Berne: CFR.

Esack, F. (2002). *Qur'an, liberation & pluralism. An Islamic perspective of interreligious solidarity against oppression*. Reprinted 2002. Oxford: Oneworld.

Etzioni, A. (1995). *Die Entdeckung des Gemeinwesens. Ansprüche, Verantwortlichkeiten und das Programm des Kommunitarismus*. Stuttgart: Schäffer-Pöschel Verlag.

Fibbi, R., von Rütte, B. & Wanner, P. (2024). *Ordentlich einbürgern in der Schweiz Die Auswirkungen des neuen Bürgerrechtsgesetzes des Bundes und Wege zu einem inklusiveren System der Einbürgerung*. Bern: EKM.

Fischer, A., Lamprecht, M. & Stamm, H. (2025). *Freiwilligenmonitor Schweiz*. Zürich: SGG.

Gabriel, O. W. (2022). *Politische Partizipation. Eine Einführung in Theorie und Empirie*. Wiesbaden: Springer VS.

Gerhardt, V. (2007). *Partizipation. Das Prinzip der Politik*. München: Beck.

Gronke, M. (1998). Die mongolische Epoche (1250-1500). In Albrecht N. & Jürgen P. (Hrsg.), *Der islamische Orient. Grundzüge seiner Geschichte*. Würzburg: Ergon.

Hartmann, M. & Offe, C. (Hrsg.) (2011). *Politische Theorie und politische Philosophie. Ein Handbuch*. München: Beck.

Krämer, G. (2005). *Geschichte des Islam*. München: Beck.

Lapidus, I. M. (1975). The Separation of State and Religion in the Development of Early Islamic Society. In *International Journal of Middle East Studies* 6 (4), S. 363–385.

Lindemann, A. & Stolz, J. (2018). The Muslim Employment Gap, Human Capital, and Ethno-Religious Penalties: Evidence from Switzerland. *Social Inclusion* 6(2), 151-161.

Lüthi, B. & Skenderovic, D. (2019). *Switzerland and Migration: Historical and Current Perspectives on a Changing Landscape*. Cham: Springer International Publishing.

Matuz, J. (2012). *Das Osmanische Reich. Grundlinien seiner Geschichte*. 7. Aufl. Darmstadt: WBG (Wissenschaftliche Buchgesellschaft).

Norris, P. & Inglehart, R. (2011). Religion and Politics in the Muslim World. In Norris P. & Inglehart R. (Hrsg.), *Cambridge studies in social theory, religion and politics. Sacred and Secular: Religion and politics worldwide*. Cambridge University Press. S. 133–156.

Noth, A. (1998). Von der medinensischen „Umma“ zu einer muslimischen Ökumene. In Albrecht, N. & Jürgen, P. (Hrsg.), *Der islamische Orient. Grundzüge seiner Geschichte*. Würzburg: Ergon.

Odermatt, A. (2023). *Religion und Sozialkapital in der Schweiz: Zum eigenwilligen Zusammenhang zwischen Religiosität, Engagement und Vertrauen*. Wiesbaden: Springer Fachmedien.

Paul, J. (1998). Von 950 bis 1200. In Albrecht, N. & Jürgen, P. (Hrsg.), *Der islamische Orient. Grundzüge seiner Geschichte*. Würzburg: Ergon.

Schmid, H. (2013). *Islam im europäischen Haus Wege zu einer interreligiösen Sozialethik*. 2. Auflage. Freiburg, Basel, Wien: Herder.

Schulze, R. (1993). Islam und Herrschaft. Zur politischen Instrumentalisierung einer Religion. In Lüders, M. (Hrsg.), *Der Islam im Aufbruch? Perspektiven der arabischen Welt*. 2. Aufl. München, Zürich: R. Piper & Co. S. 94–130.

Sejdini, Z. (2020). Säkular und religiös – Herausforderungen für die islamische Theologie. In Ströbele C. & Verlag Friedrich Pustet (Hrsg.), *Säkular und religiös. Herausforderungen für islamische und christliche Theologie*. Regensburg: Verlag Friedrich Pustet. S. 90–98.

Solomon, H. & Tausch, A. (2020). *Islamism, Crisis and Democratization*. Cham: Springer International Publishing.

Topalović, S. (2024). *Selbstbestimmung als Ziel islamisch-religiöser Bildung. Religionspädagogische Grundlegung und didaktische Umsetzung im Rahmen des kompetenzorientierten Bildungsparadigmas*. Münster: Waxmann.

Topalović, S. (2025). Der Blick in die Vergangenheit – für die Zukunft. Religionspädagogische Reflexion über das Verhältnis von Tradition und Moderne in der religiösen Bildung. In N. Kamcili-Yildiz (Hrsg.), *Was hat das mit mir zu tun? Zugänge zur Tradition in der islamischen Religionspädagogik* (S. 139-155). Berlin: De Gruyter.

Topalović, S. (2026). Pluralitätskompetenz als Ziel religiöser Bildung – Religionspädagogische Grundlagen und didaktische Perspektiven. In S. Yagdi (Hrsg.), *Islamisch-theologische und religionspädagogische Ansätze zum religiösen Pluralismus*. Wien: Vienna University Press (Beitrag in Druck).

Tuna, M., Kolb, J. & Sejdini, Z. (2023). Religious Learning Environments of Austrian Muslim Youth: An Empirical Analysis of Religious Educational Processes. *Religions* 14, 1002. <https://doi.org/10.3390/rel14081002>.

Peucker, M. (2016). *Muslim Citizenship in Liberal Democracies. Civic and Political Participation in the West*. Cham: Palgrave Macmillan.

Vogt, M. (2024). *Demokratie braucht aufgeklärte Religion: Sieben Thesen. Stimmen der Zeit*, 3, 165–174.

Walzer, M. (2002). Equality and Civil Society. In S. Chambers & W. Kymlicka (Hrsg.), *Alternative Conceptions of Civil Society* (pp. 34-49). Princeton: Princeton University Press.

Zimmer, A. (2007). *Vereine – Zivilgesellschaft konkret*. Wiesbaden: Springer VS.



